



La Roche sur Yon, le 29 février 2016

Relevé de décisions

Réunies le 25 et le 29 février, nos organisations ont décidé :

1. Communiqué commun aux syndicats et sections (*cf pièce jointe*).
2. Demande convergente à chacune de nos organisations. Avancer d'une semaine l'action interprofessionnelle et d'appeler à la grève.
Envoi du même message : *« nos U.D. se sont réunies ce matin et nous demandons à chacune de nos organisations d'appeler à la grève interprofessionnelle ; le 31 mars nous semble tard, nous souhaitons un appel une semaine plus tôt. »*
3. Editer un 4 pages explicatif sur le projet de loi.

4. **Le 9 mars :**

- Dans toutes les entreprises, ensemble, FO-CGT-Solidaires-FSU, distribuer le 4 pages (si cela n'a pas été fait avant),
- Rassembler le personnel sur ¼ d'heure, ½ heure, 1 heure, pour expliquer le danger de ce texte. Il peut donc y avoir appel à débrayage par exemple de 11h30 à 12h et adopter une prise de position en faveur du retrait du projet.

La Roche sur Yon :

- Distribution du 4 pages dans le centre ville de 15h15 à 16h15,
- Rassemblement à 15 heures Place Napoléon devant la permanence de Sylviane BULTEAU,
- Nous demanderons à être reçu par Mme BULTEAU.

Fontenay le Comte :

- Nous souhaitons que soit faite la même chose devant et à partir de la permanence d'Hugues FOURAGE.

5. **Le 16 mars :**

- Distribution sur la Roche sur Yon (à dupliquer sur les UL)
 - ✓ Rond Point Zone de Beaupuy, 7h45 – 8h45.
 - ✓ Rond Point des Flâneries, 11h45 – 13h.
 - ✓ Rond Point du SYDEV, 16H30 – 17h30.
 - ✓ Au R.I.A., 11h45 -13h.

6. Invitées à une intersyndicale le lundi 29 février à 14h30, la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC et l'UNSA ont décliné l'invitation

Ci-dessous, la réponse de la CFDT :

« Bonjour,

La plupart de nos organisations se sont exprimées dans un communiqué la semaine dernière pour faire connaître leur désaccord commun sur certains points du projet.

Dans ce communiqué, il est également précisé qu'une nouvelle réunion des organisations signataires est prévue le 3 mars.

De cette réunion découlera la position de l'intersyndicale face à l'attitude que va adopter le gouvernement ces jours-ci.

Si nécessaire la CFDT saura mobiliser ses adhérents et plus largement les salariés pour s'opposer à un projet trop déséquilibré en l'état.

Il nous semble donc prématuré de prévoir quelque forme de mobilisation qui soit tant que nos organisations nationales ne se sont pas à nouveau rencontrées.

Amitiés syndicales. »

7. Conférence de presse le 7 mars à 11 heures. Solidaires fait l'invitation.